

# Femme et islam : quelques rappels ...

écrit par MESSAOUD | 16 mai 2018



Salut à toutes et à tous,  
**Ce que signifie être la femme d'un musulman**  
inspiré de la chronique de Abdullah Al Araby parue dans Islam Review [1]

**Sachez avant tout qu'une musulmane ne peut en aucun cas épouser un non musulman.**

Alors que le musulman peut se marier avec les femmes juives ou chrétiennes.

Pas avec les femmes des autres religions, ou avec les femmes sans religion : le Coran ne prévoit pour elles qu'une seule alternative : la conversion à l'islam ou la mort.

**Le Coran enseigne que les hommes sont supérieurs aux femmes :**

*"[...] Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage" (Coran S 2:V228).*

Parce que, Mesdames, Allah vous a accordé moins d'intelligence qu'aux hommes et moins de discernement, mais aussi que vous êtes plus dépensières :

*"Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la*

protection d'Allah" (Coran S4:V34).

**Le Coran enseigne que les femmes héritent de la moitié par rapport aux hommes :**

*"Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié"* (Coran S4:V11).

**Mesdames, si vous n'avez pas compris la première injonction, Allah dans sa bonté vous la répète :**

*"[...] Mais s'il a deux sœurs (ou plus), à elles alors les deux tiers de ce qu'il laisse ; et s'il a des frères et des sœurs, à un frère alors revient une portion égale à celle de deux sœurs [...]"* (Coran S4:V176).

**Le Coran enseigne que le témoignage d'une femme vaut moitié moins que celui d'un homme :**

*"[...] Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égarer, l'autre puisse lui rappeler [...]"* (Coran S2:V282).

**Le Coran considère la femme comme la propriété de l'homme, tout comme les enfants, le bétail et les objets :**

*"On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués, bétail et champs ; tout cela est l'objet de jouissance pour la vie présente, alors que c'est près d'Allah qu'il y a bon retour"* (Coran S3:V14).

**Mahomet enseigne que les femmes manquent d'esprit et sont faibles en religion :**

*"Je n'ai pas vu plus déficient en intelligence et en religion que les femmes"* (hadith sahih al-Bukhari vol. 2:541).

**Et qu'elles sont un mauvais présage :**

*"S'il y a un signe maléfique quelque part, c'est dans la femme, le cheval et la maison"* (al Bukhari vol. 07:30).

**Mahomet enseigne que les femmes sont des incapables :**

*“Nombreux sont les hommes à avoir atteint la perfection mais aucune femme n’a atteint ce degré à part Assia, femme de Pharaon, et Marie, fille d’Imran” (al-Bukhari LV 623).*

Votre vie sexuelle.

**Le coran considère la femme comme un objet sexuel :**

*“Vos épouses sont pour vous un champ de labour ; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l’avance. [...] (Coran S2:V223).*

**Mahomet enseigne que la femme doit être punie sans que l’homme éprouve de remords:**

*“Aucun d’entre vous ne devra fouetter sa femme comme il fouette un esclave et ensuite avoir des rapports sexuels avec elle dans le reste de la journée.” (al-Bukhari LXII 132).*

Vos enfants

**La charia a établi que, dans les mariages mixtes:**

*“les enfants suivront la meilleure des deux religions de leurs parents”.*

**Et évidemment, la meilleure parmi toutes les religions, c’est l’islam :**

*“Certes, la religion acceptée d’Allah, c’est l’islam. [...]. Et quiconque ne croit pas aux signes d’Allah... alors Allah est prompt à demander compte !”.*

**Épouser un musulman n’est pas un acte anodin, cela peut même être une expérience vitale.**

**Les vies que vous sauverez sont votre propre vie et celle de vos futurs enfants.**

**Alors, faites mentir Allah et son faux-prophète, par votre jugeote, par votre discernement et par votre intelligence.**

**Par Aqveyli N-Jerjer**

Vive la France, Vive nous.

**Messaoud obligé par l’épée.**